



USAGES PERMIS								
<b>USAGES PERMIS</b>	<b>H : HABITATION</b>						<b>DIVERS</b>	
	H-1 : Unifamiliale						Projet intégré	
	H-2 : Bifamiliale							
	H-3 : Trifamiliale							
	H-4 : Multifamiliale							
	H-5 : Maison mobile							
	H-6 : Habitation collective							
	<b>C : COMMERCE</b>						<b>NOTE</b>	
	C-1 : Commerce de voisinage							
	C-2 : Commerce local							
	C-3 : Service professionnel et spécialisé							
	C-4 : Établissement culturel, de loisirs et sportif							
	C-5 : Commerce d'hébergement touristique							
	C-6 : Commerce de restauration							
	C-7 : Commerce et service reliés à l'automobile							
	C-8 : Commerce lourd et d'envergure							
	C-9 : Commerce à caractère érotique							
	<b>I : INDUSTRIE</b>							
	I-1 : Industrie artisanale et atelier							
	I-2 : Industrie légère							
	I-3 : Industrie du bois							
	I-4 : Industrie extractive							
	<b>P : PUBLIC</b>							
	P-1 : Institutionnelle et communautaire							
	P-2 : Service public							
	P-3 : Activités reliées aux matières résiduelles							
<b>CONS : CONSERVATION</b>								
CONS-1 : Conservation								
<b>AF : AGROFORESTIER</b>								
AF-1 : Culture								
AF-2 : Élevage								
AF-3 : Foresterie								
<b>R : RÉCRÉATION</b>								
R-1 : Parc, terrain de jeux et espaces naturels					●			
R-2 : Récréation extensive					●			
R-3 : Récréation intensive								
R-4 : Récréation à incidence								
<b>USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS</b>								
<b>USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS</b>								
NORMES								
<b>NORMES SPÉCIFIQUES</b>	<b>STRUCTURE DU BÂTIMENT</b>							
	Isolée							
	Jumelée							
	Contiguë							
	<b>DIMENSIONS DU BÂTIMENT</b>							
	Largeur minimale (m)							
	Superficie d'implantation au sol minimale (m <sup>2</sup> )							
	Hauteur en étage(s) minimale							
	Hauteur en étage(s) maximale							
	Hauteur en mètres minimale							
	Hauteur en mètres maximale							
	<b>OCCUPATION DU SOL</b>							
	Coefficient d'emprise au sol maximal (%)							
	État naturel minimal (%)							
	<b>MARGES</b>						<b>AMENDEMENT</b>	
	Avant minimale (m)						No. Regl.	DATE
	Latérale minimale (m)							
	Latérales totales minimales (m)							
	Arrière minimale (m)							
	LOTISSEMENT							
<b>TERRAIN</b>								
Largeur minimale (m)								
Profondeur minimale (m)								
Superficie minimale (m <sup>2</sup> )								



